

Systèmes constructifs bois et habitat

RNCP37377 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	233s, 234
Formacode(s)	22396, 22294
Code(s) ROME	F1201, F1503, F1106
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Systèmes constructifs bois et habitat est amené à exercer son métier dans les domaines de la construction bois appliqués à l'habitat individuel et collectif, au bâtiment, aux structures bois et la charpente-couverture. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception technique jusqu'à la réception des ouvrages pour des projets de construction, d'extension ou de rénovation.

ACTIVITÉS VISÉES

Répondre à une affaire
Concevoir les Systèmes constructifs Bois
Préparer et lancer la production
Préparer le chantier
Conduire le chantier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences cœur de métier
Ecoconcevoir une solution technique
Calculer, modéliser et interpréter les résultats
Expérimenter des solutions constructives
Elaborer le dossier d'exécution et le DOE
Préparer la réalisation
Quantifier les besoins et les ressources
Estimer les coûts
Planifier les activités et l'utilisation des ressources
Gérer les dépenses et le budget
Maîtriser les techniques de mise en œuvre sur chantier
Maîtriser les mesures de prévention en phase de réalisation
Manager une équipe
Compétences transversales
Analyser les risques en situation de travail
Concevoir des solutions sûres
Minimiser les impacts environnementaux du chantier

Assurer la qualité de la construction
Rédiger un document professionnel de communication
Présenter oralement un dossier ou une situation
Coopérer avec les acteurs du projet
Assurer une veille et capitaliser des informations

Blocs de compétences

RNCP37377BC01 — Analyse d'un projet de réalisation de bâtiment neuf ou mixte

LISTE DE COMPÉTENCES

Quantifier les besoins et les ressources
Estimer les coûts
Rédiger un document professionnel de communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

Ponctuelle orale

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle orale

RNCP37377BC02 — Dimensionnement d'un projet de réalisation de bâtiment neuf ou mixte

LISTE DE COMPÉTENCES

Calculer les résultats
Modéliser les résultats
Interpréter les résultats

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle écrite

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

Ponctuelle écrite

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle écrite

RNCP37377BC03 — Conception de systèmes constructifs bois

LISTE DE COMPÉTENCES

Éco-concevoir une solution technique
Élaborer le dossier d'exécution et le dossier des ouvrages exécutés (DOE)
Préparer la réalisation
Planifier les activités et l'utilisation des ressources
Concevoir des solutions sûres
Présenter oralement un dossier ou une situation
Coopérer avec les acteurs du projet
Assurer une veille et capitaliser des informations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle pratique et orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

CCF 1 situation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle pratique et orale

RNCP37377BC04 — Suivi de chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer les dépenses et le budget

Analyser les risques en situation de travail

Maîtriser les impacts environnementaux du chantier

Assurer la qualité de la construction

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

CCF 1 situation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle orale

RNCP37377BC05 — Expérimentation et mise en œuvre

LISTE DE COMPÉTENCES

Expérimenter des solutions constructives

Maîtriser les techniques de mise en œuvre sur chantier

Maîtriser les mesures de prévention en phase de réalisation

Manager une équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

CCF 2 situations

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

CCF 2 situations

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle pratique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire d'un brevet de technicien supérieur Systèmes constructifs bois et habitat s'insère dans des entreprises de taille variable, artisanat, TPE, PME. Les secteurs d'activités économiques concernés sont ci-après décrits :

- la construction de bâtiments dont la structure est majoritairement en bois :
- maison individuelle ;
- habitat collectif ;
- bâtiments à usage sportif, tertiaire, industriel, agricole.
- la maintenance, la réhabilitation, la rénovation, la surélévation, l'extension du bâti existant ;
- la charpente (traditionnelle ou industrielle), l'enveloppe et les vêtues des bâtiments ;
- les études techniques, l'ingénierie des systèmes constructifs bois (Bureau d'études techniques...).
- la maîtrise d'œuvre (cabinet d'architecte...) ;

- la coordination et le pilotage d'opérations de construction et de rénovation.

Des emplois sont possibles dans les bureaux techniques des établissements publics et des collectivités territoriales (maître d'ouvrage public).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du BTS Systèmes constructifs bois et habitat peut exercer des activités concernant à la fois la conception, la préparation, l'organisation et le suivi des chantiers (technicien de fabrication, technicien d'études).

Ces activités peuvent l'amener à évoluer vers des fonctions de conducteur de travaux, de chargé d'affaires, de responsable de projets, responsable de bureau d'études de prix, responsable de fabrication en atelier, responsable de bureau d'études techniques, voire d'adjoint au dirigeant de l'entreprise. Il peut également envisager une reprise d'entreprise.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 433 €
Familles professionnelles (FAP)	B1X33 — Charpentiers (métal et bois) · tension 5/5 (Très élevée) B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du mètre de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 412
Jugés difficiles à recruter	65 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	B1X33 — Charpentiers (métal et bois) B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du mètre de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :

- De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-

chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.

- De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 100 €
Selon la branche	6 000 € – 9 270 €
Prise en charge	Branches concernées
8 100 €	Valeur par défaut · 204 branches
9 270 €	CPN de la branche du Travail mécanique du bois, scieries, négoce et importation des bois, CPNE Menuiseries Charpentes et portes planes, CPNEFP Carrières et matériaux
8 237 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 094 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
8 048 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 841 €	CPNEFP du négoce des matériaux de construction
7 695 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP18315

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38578

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37377/>